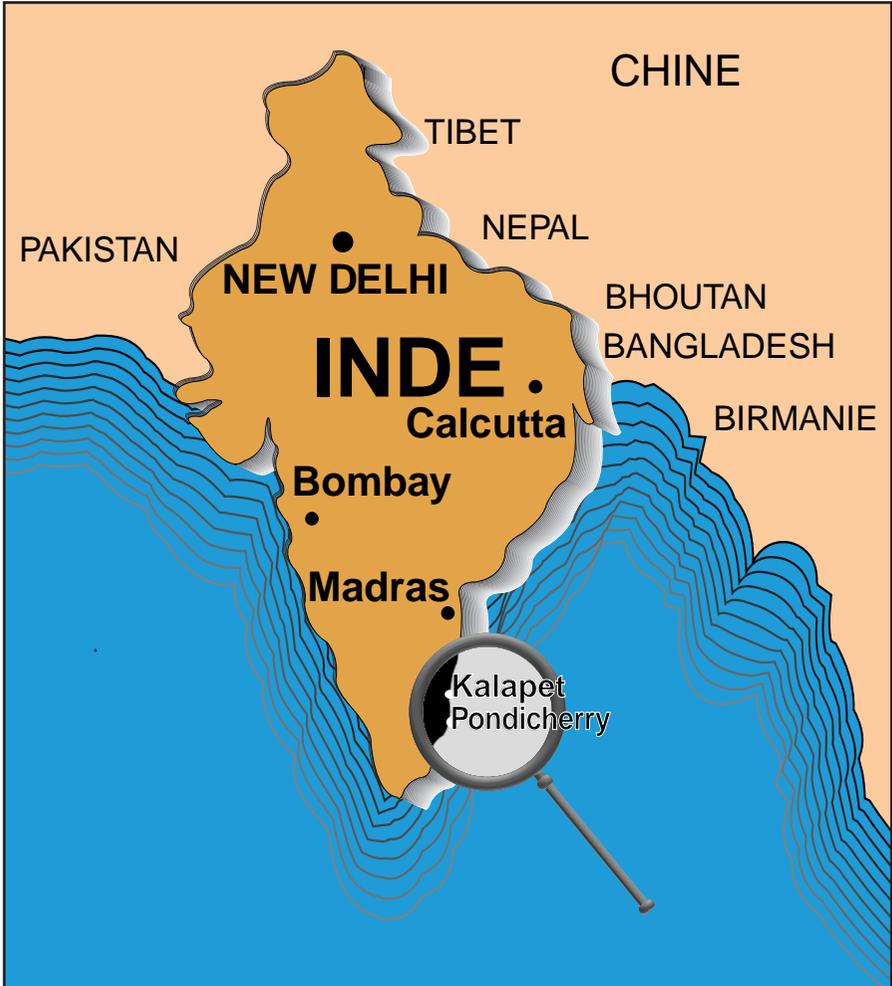




L' HOMME POUR L' HOMME PAR L' HOMME



Mai 2002

3H 21 rue du Gard
60400 NOYON

Itinéraire 3H

- **14 février 1993 : réunion constitutive de 3H.**
- **Juillet 1993 : voyage à Pondicherry, en Inde.**
- **Septembre 1993 : présentation publique du projet de parrainage.**
- **Juillet 1994 : 1^{er} parrainage** (*aide à la scolarité d'environ une dizaine d'enfants*).
- **Février 1995 : étude et conception d'un logo symbolisant notre action .**
- **Printemps 1995 : étude et mise en place d'une convention** (*aide à la scolarité d'environ une trentaine d'enfants*).
- **Février 1996 : réalisation d'une brochure, présentée lors de l'assemblée générale du 3 mars 1996** (*aide à la scolarité d'environ une cinquantaine d'enfants*).
- **25 Avril 1998 : Présentation d'une copie du livre comptable tenu en Inde par Sœur Meera depuis 1997.**
- **Août 2000 : Voyage en Inde,** (*aide à la scolarité d'environ 90 enfants*).
- **29 Septembre 2001 : Spectacle de danse classique Indienne.**

«3H» est une association loi 1901
déclarée à la
SOUS-PREFECTURE DE COMPIEGNE

Merci à tous...

Je saisis le moment privilégié du bilan annuel pour dire un grand merci à tous, tout d'abord aux parrains qui nous ont permis d'aider à la scolarité d'environ 90 enfants, courant 2001, ainsi qu'aux autres membres et plus spécialement cette année, les bénévoles qui ont fait un travail considérable en organisant le spectacle du 29 septembre 2001.

Ce spectacle a eu du succès, à en croire les 450 spectateurs et les 12 685,88 francs (1933,95 euros), qui restaient en caisse, une fois le bilan fait.

L'organisation de ce spectacle était un défi pour l'association 3H, c'est pourquoi, nous avons créé une commission qui a été nommée «Commission Palier» pour relever ce défi, encore merci à tous ses membres.

Suite à cette manifestation, Vijayalakshmi a écrit un texte qui présente les danses et la musique indiennes (page 6 et 7) et Robert BINDEL a écrit une brochure sur la musicologie de l'Inde (qu'il nous présente page 10).

Nous allons organiser un autre spectacle, nous allons créer une autre commission qui sera nommée «Commission Selva Kumari», ce nom est l'écho d'un projet plus important... (voir page 15), ce spectacle sera au bénéfice de l'opération de Selva Kumari.

Ce spectacle sera présenté par le groupe «SFEER» (troupe Belge), il s'agit de danses modernes d'inspiration multi-culturelle (notamment d'influence orientale).

Le Président «3H»
Augusto FERNANDES

Qui est «3H»?

Depuis la création de notre association, nous avons défini une ligne de conduite, éthique que nous avons suivie.

Nous avons décidé de rédiger un document qui la décrit, en effet il nous semble pertinent de nous présenter sous cet aspect.

Nous nous interdisons toute forme de discrimination, citons l'ARTICLE 15 de nos STATUTS:

«Cette association est :

Apolitique

Areligieuse

Araciale

Il est important que ces membres, notamment les membres du bureau, s'efforcent de respecter ces trois points.»

Bien sûr, chacun de nous a son opinion propre et des activités personnelles, mais dans le cadre de notre association, nous avons à cœur de respecter ces principes et en tant que Président, j'y veille particulièrement.

Nous avons également comme objectif de travailler avec des partenaires locaux qui respectent l'éthique que nous avons définie, (des O.N.G.). À Kalapet, nous avons comme partenaires des Religieuses de la congrégation St Joseph de CLUNY, bien sûr, elles sont chrétiennes mais elles respectent «l'éthique que nous avons définie» c'est-à-dire, ne pas faire de préférences pour cause de race, religion ou politique.

D'autre part, elles sont «stables» dans leur action et dans le temps, il y a aussi le fait qu'elles ne sont pas hindouistes et ne font, par conséquent, partie d'aucune caste, ce qui, hormis toute considération religieuse, est un atout non négligeable. Lors des campagnes de vaccination organisées par le gouvernement, quand l'infirmière ou le docteur qui fait la vaccination fait partie de telle ou telle caste, il s'interdit de toucher à telle ou telle personne du fait de son appartenance à une certaine caste, ce qui réduit d'autant l'efficacité de la campagne. Nous ne souhaitons faire aucune distinction quelle que soit la caste de l'enfant que nous aidons c'est pourquoi, le fait que notre partenaire ne soit pas dans cette problématique, est une garantie pour nous.

Un projet, pour qu'il soit soutenu par nous, doit "être demandé par la population", ou à défaut correspondre à un "réel besoin". Pour que notre action soit efficace et durable, il est indispensable qu'il y ait une participation de la population aux projets que l'on entreprend, qu'elle y participe dans la mesure de ses moyens.

Notre action s'inscrit dans le temps, nous avons pour objectif d'aider la population à évoluer, pour ce faire, nous entreprenons d'aider certains projets, (que nous décidons au cours de réunions d'assemblée) puis nous assurons un suivi de ces projets. D'autre part, nous mettons progressivement en place un système pour contrôler que les fonds que l'on envoie servent bien à ce pourquoi on les destine, par exemple à Kalapet depuis Janvier 1997, une comptabilité est tenue qui détaille l'utilisation des fonds que nous envoyons.

Bien sûr, nous faisons confiance à nos partenaires, cependant nous avons besoin de rendre des comptes à nos adhérents, c'est dans ce but que nous avons demandé à notre partenaire de tenir une comptabilité spécifique, concernant les fonds que nous envoyons.

Les Danses et La Musique Indienne

Texte Proposé par la Prof.M.A.Vijayalakshmi, Professeur à l'UTC, Compiègne, connue sous le nom : VIDJI.

Les aspirations profondes de l'Inde ont fait preuve d'une continuité remarquable à travers les temps dans chaque sphère d'activité, retrouvant l'amitié entre l'Homme et "Dieu". Les "Upanishads" les écritures anciennes Hindoues proclament "Identifie-toi à Dieu pour pouvoir l'adorer" [DEVO BHUTVA DEVAM YAJAT]

L'Inde a toujours symbolisé ce principe éternel dans les manifestations de sa culture.

Ainsi, les danses et la musique classique indiennes ont une profonde signification spirituelle et sont souvent les descriptions et l'adoration des personnages de mythologie hindoue. Les indiens croient que l'art a une origine divine.

En Inde, le dieu Shiva est reconnu comme créateur de la danse. L'univers entier n'est que la vibration de sa danse cosmique. La danse classique «sacrée» suspend le temps et crée l'espace intérieur, par l'offrande au Dieu, de fleurs et de parfum. L'espace scénique est consacré pour que la paix et la joie y règnent.

La salutation de démarrage de spectacle à chaque fois s'adresse à la terre notre mère, au protecteur de l'univers, au guide intérieur, à la lumière qui réside en tous.

Dans chaque région de l'Inde s'est développé un style particulier de danse qui a pris des formes variées au cours des siècles, avec un amalgame de cultures par l'arrivée de différentes cultures extérieures (ex. culture Moghol) qui a influencé le style Kathak du nord de l'Inde et la ressemblance de Kathakali, du sud-ouest de l'Inde avec le style japonais (Kabuki) portant des masques très élaborés et lourds.

La tradition de danse indienne peut-être classifiée en danse classique, danse folklorique, danses tribales et danses rituelles. Les danses folkloriques sont connues dans toutes les régions à des occasions telles que le mariage, les semences agricoles, la moisson, les fêtes populaires etc.

Parmi les danses dites classiques, on énumère le Bharatha Natyam, Kathak, Kathakali, Kouchipoudi, Manipuri etc. Ces danses sont appelées classiques, car elles sont codifiées par des règles de techniques basées sur les épopées et la mythologie Hindoue. Le plus ancien texte sur cette codification s'appelle "NATYA SASTRA" ou "LA SCIENCE DE DANSE" (Natyā=danse; Sastra=Science) daté du 2^{ème} siècle avant Jésus-Christ et qui contient 6000 versets.

La "BHARATHA NATYAM" est la danse classique de l'état de Tamil Nadou, (sud de l'Inde) où se situent les villes de Pondicherry et Karaikal. Les mots Bharatha et Natyam représentent l'Inde et la danse respectivement.

Le mot "Bharatha" est composé de 3 syllabes: BHA= BHAVAM, se traduisant par l'expression de l'émotion, RA= RAGAM, signifiant la mélodie; THA=TALA signifiant le rythme.

Ainsi, la danseuse ou le danseur, exprime ses émotions en s'identifiant avec le personnage mythologique et crée ainsi l'essence dans laquelle elle se fonde. Accompagnés de la mélodie, ses pas marquent le rythme précis et bien codifié. Enveloppée dans son sari plissé en éventail, parée de ses bijoux scintillants, elle redonne vie devant les spectateurs aux fresques des temples hindous. La danseuse coordonne chaque partie de son corps combinée avec les expressions de ses yeux et ses mains, racontant ainsi l'histoire que comprendra très bien tout spectateur, dans une langue universelle ; le mime complet et ceci accordé au rythme martelé de ses pieds.

La musique classique indienne est une des plus vieilles musiques du monde, sinon la plus vieille. Comme dans le cas des danses classiques il existe des musiques différentes selon les régions, plus ou moins influencées par l'arrivée des cultures extérieures (ex. culture perse et arabo-islamique au nord de l'Inde). La musique du sud, appelée "Musique Carnatique" est celle qui accompagne la danse avec divers instruments de musique, la flûte, le VEENA, le tambour etc. et un chanteur de paroles et un autre de rythmes (Nattouvangame), pour bien marquer les pas de la danseuse.

Autrefois, ces arts étaient exclusivement pratiqués par les "DEVADASIS" ou les "GEISHAS" indiennes attachées au temple. A notre époque, ils ont gagné d'autres couches de la population indienne. Ainsi les jeunes filles de classes moyennes et de familles aisées sont instruites dès leur très jeune âge, parfois, à partir de 4 ans, à ces arts. L'élégance et la beauté de la danse indienne a commencé à attirer même les jeunes femmes européennes et occidentales pour y consacrer leur travail acharné. De cette manière, nous avons déjà eu l'occasion d' assister à la représentation de Mme. Tarikavalli, ici à CAMBRONNE LES RIBECOURT. Plusieurs cours et écoles pour apprendre cet art sont déjà établis à Paris comme dans les autres grandes villes européennes et américaines.

Convention

Visant :

A définir les relations entre les parrains de l'association 3H, et les enfants parrainés (à Kalapet, par l'intermédiaire des Sœurs de Cluny), d'autre part.

Il a été décidé entre :

L'association 3H à Noyon

Président : Augusto FERNANDES

Secrétaire : Béatrice URRUTIA

Trésorière : Françoise CAMUS

Et :

Les Sœurs de Cluny à Kalapet

Responsable : Sœur Meera

I-OBJET de la Convention

Propositions pour définir la fréquence ainsi que le contenu minimum de la correspondance entre les enfants de Kalapet et les parrains de 3H.

II-OBJECTIFS de la convention

Pouvoir rendre compte aux parrains de ce qui est fait avec l'argent qu'ils veulent bien verser. Avoir un discours cohérent avec les parrains, afin de pouvoir les motiver.

III-FRÉQUENCE DE LA CORRESPONDANCE

Trois correspondances par an :

1/À la rentrée scolaire (mi-juin) : une lettre d'enfant ou un dessin avec quelques mots.

2/À Noël : un dessin avec quelques mots si possible et une photo de l'enfant parrainé.

3/Fin d'année scolaire (mi-avril) : un dessin et les photocopies des bulletins de notes.

Cette convention a été signée le 22/08/2000
à Kalapet en Inde, par :
Augusto FERNANDES (3H)
et
Sœur Meera ASIRVATHAM (Cluny Convent).

Vos observations sur ce qui s'est passé durant l'année (problèmes et propositions de solutions) seront les bienvenues afin que nous puissions améliorer le système pour l'année suivante.

Il est également important que vous nous résumiez comment et à quoi vous avez utilisé l'argent (fournitures scolaires, vêtements, alimentation, transports...). Nous n'attendons pas une description précise au crayon près, mais nous avons besoin de rendre compte aux membres de 3H, notamment aux Parrains de ce à quoi nous avons utilisé l'argent qu'ils ont bien voulu nous verser. C'est pourquoi, nous vous demandons de tenir une comptabilité spécifique à 3H et de nous envoyer une copie annuelle, courant janvier.

Il est également important pour nous qu'à chaque réception d'argent, vous nous envoyiez un reçu, en y mentionnant la somme en Roupies que vous avez obtenue au change.

IV-3H, LES PARRAINS

S'engageant à parrainer les enfants par périodes d'année scolaire (mi-juin, mi-avril), étant entendu que les parrains attendent un minimum de correspondance de leur filleul, même si celle-ci n'est que symbolique.

Nous avons bien entendu pris soin d'expliquer aux parrains que l'argent recueilli servira à tous les enfants de l'Ecole, et pas seulement à un seul. Nous vous demandons essentiellement que cela ne serve qu'aux enfants de Kalapet et à aucun autre projet.

V-NOS OBJECTIFS

Ils sont bien entendu d'augmenter le nombre des enfants parrainés, pour cela nous avons besoin d'argumenter et donc d'avoir des lettres des enfants.

Nous restons ouverts à toutes suggestions de projets, pour les filles qui apprennent la couture, par exemple.

AUGUSTO FERNANDES

PRÉSIDENT 3H

SOEUR MEERA

RESPONSABLE KALAPET

MUSIQUE DE L'INDE

Essai d'organologie

La variété des instruments de musique de l'Inde est le reflet de la diversité de ses cultures. Toutefois, la voix humaine a toujours occupé le premier rang, ce qui explique le petit nombre d'instruments mélodiques existants et dans ceux-ci, une bonne partie est d'origine étrangère.

Dans l'Inde du nord, l'invasion musulmane a amené avec elle des musiciens d'Asie centrale avec leurs instruments, essentiellement des luths et des tympanons. Les musiciens les ont transformés, agrandis, adaptés. Le sud qui fut davantage soumis aux influences européennes a conservé comme instruments mélodiques, la vinâ, la flûte, le Nâgasvaram et le violon.

L'Inde a classé les instruments de musique en quatre groupes selon le Nâtyasâstra.

↳ tata	⇒ à cordes.
↳ susira	⇒ creux (à vent).
↳ avanaddha	⇒ couverts (membranophones).
↳ ghana	⇒ solides (idiophones).

Ils sont réalisés principalement en bois ou en métal et leur classification tient compte de :

La façon dont ils sont joués :

○ Le pilonnage	☞ Bâtons et planches.
○ Le secouement	☞ Hochets et grelots.
○ L'entrechoc	☞ Cymbales et castagnettes.
○ Le grattement	☞ Racles.
○ Le pincement	☞ guimbardes.
○ Le frappement	☞ Gongs et cloches.

La façon dont ils sont fabriqués :

✂ Corps plein	' Bâton, bloc, plaque, lame, etc...
✂ Corps creux	' Coque ou tuyau.

Si vous êtes intéressé et voulez aller plus avant dans la connaissance de la musique de l'Inde et de son organologie, notre association vend 10 euros, une plaquette réalisée par R. Bindel sur ce sujet.

Cette vente est au bénéfice de 3H, le principal objectif de l'association est de financer la scolarité d'enfants à Kalapet.

Robert BINDEL



L' HOMME POUR L' HOMME PAR L' HOMME

Membres du Bureau :

Président :

Augusto FERNANDES

5 passage Norbert Segard

60400 NOYON

☎ 03 44 09 47 74

☎ 06 67 33 82 82

Secrétaire :

Corinne CAILLEUX

1 place Roger Laroche

60400 NOYON

☎ 03 44 09 19 38

Trésorière :

Françoise CAMUS

60 Place des Tilleuls

60400 PASSEL

☎ 06 16 51 01 09

Si vous souhaitez nous joindre, vous pouvez contacter les membres du bureau aux coordonnées ci-dessus.

3H 21 rue du Gard

60400 NOYON

Kalapet

Village de pêcheurs

Kalapet est un petit village de pêcheurs, où les conditions de vie sont très difficiles. Les parents ont beaucoup de difficultés à subvenir aux nécessités premières indispensables pour leurs enfants. Ceux-ci ne mangent pas à leur faim, sont obligés de travailler très jeunes et, par conséquent, ne peuvent suivre une scolarité.

En avril 1993, une communauté religieuse de Saint-Joseph de Cluny s'y est installée avec pour mission de :

- Scolariser des enfants,
- Apprendre un métier et les rudiments d'une éducation à des jeunes filles qui ont entre 15 et 25 ans,
- Un rôle social par une aide quotidienne aux habitants de la région.

Depuis juillet 1993, nous avons entrepris de les aider, en mettant en place un système de parrainage pour les enfants les plus défavorisés.

Ce village a beaucoup évolué depuis le début de notre action en 1993, les conditions de vie sont toujours difficiles, la scolarisation reste insuffisante, le travail auquel nous avons contribué est incontestable mais il reste encore beaucoup à faire...



L' HOMME POUR L' HOMME PAR L' HOMME

Oui je désire participer à votre action en devenant:

- Membre actif
- Membre bienfaiteur
- Parrainer un enfant
- Vous rencontrer afin d'avoir plus d'informations

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Merci de renvoyer cette page remplie, à l'adresse suivante :

3H 21 rue du Gard 60400 NOYON

.....\$.....

R.I.B. au dos (à remettre à votre banque)

**Si vous souhaitez régler votre cotisation
par virement bancaire.**

**Si vous choisissez ce mode de règlement,
n'oubliez pas de renvoyer votre bulletin d'inscription,
la trésorière vous fera un reçu annuel.**

«Le cœur empli de joie, les pains sont bien meilleurs
qu'un empire où règne la tristesse.
L'homme impétueux est semblable à l'arbre
qui finit en tison, alors que l'homme modeste
est un arbre qui porte ses fruits
dans un jardin».

(Poème Egyptien proposé par Façoise CAMUS, Trésorière)

Membre actif : à partir de 100^F (15,24 euros)

si vous souhaitez nous aider en participant
activement aux divers projets en cours.

Don «opération Selva» : Quelques-uns de vos euros...

Votre don servira à rendre possible l'opération des
pieds de Selva Kumari.

Compte 3H Crédit Mutuel à Noyon N° 000 32798145

Tous les dons pour
l'opération Selva
seront versés sur
ce compte

Membre bienfaiteur : à partir de 50^F (7,62 euros)

si vous n'avez pas de temps à nous consacrer, mais
que vous souhaitez cependant nous aider financièrement.

Parrainer un enfant : 100^F (15,24 euros) par mois

(voir la page 'Convention')

Trois possibilités pour payer votre cotisation:

☞ **Annuel (en Janvier) 1200^F (182,94 euros)**

Â par chèque bancaire ou postal à l'ordre de «3H».

☞ **Trimestriel 300^F (45,73 euros)**

Â par trimestre en Janvier, en Avril, en Juillet et en Octobre
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de «3H».

☞ **Mensuel 100^F (15,24 euros)**

Â par virement bancaire sur le compte de l'Association:

M^f M^{me}

N° de compte

Veuillez verser la somme de
100F00 (15,24 euros) par mois à
l'association "3H", l'arrêté de ce
versement se fera sur ma demande.

Signature

SOCIETE GENERALE

4 rue de Grèce

60400 NOYON

☎ 03 44 09 86 00

IDENTIFICATION NATIONALE - R.I.B.
«3H»

Banque Agence Numéro de compte
30003 00672 000 36518518 83



Selva Kumari



Depuis juillet 2000, 3H parraine Selva Kumari (12 ans), Yolande BRIOY aide à sa scolarité depuis.

En août 2000 j'ai rencontré les enfants parrainés afin de rendre compte du travail qui s'y faisait, **les photos des pieds de cette fillette** se passent de commentaires...

Que faire? C'est naturellement la question que je me suis posée.

N'ayant aucune connaissance médicale (surtout dans ce domaine) j'ai recherché l'avis d'un chirurgien.

Mes recherches ont abouti auprès du Docteur Yves DESGRIPES, (Attaché consultant d'orthopédie infantile à l'hôpital Robert Debré, Chirurgie Osseuse et Réparatrice, Traumatologie, Orthopédie Infantile au Centre Hospitalier Privé des Yvelines, Sartrouville) qui a accepté d'étudier ce cas et m'a demandé quelques renseignements supplémentaires, dont les radios des pieds de Selva.

Après avoir examiné ces éléments, il m'a dit qu'il était possible de faire **une opération** qui redresserait ses pieds et lui permettrait, à terme, de marcher normalement.

C'est pourquoi, après avoir étudié ces éléments, nous, Association 3H, avons décidé lors de l'Assemblée Générale du 4 mai 2002, de travailler à **rendre possible cette opération**.

C'est dans ce cadre, que nous faisons appel à votre générosité.

Merci d'adresser vos dons au siège de 3H, en précisant:
Association 3H «opération Selva»

Le Président «3H»
Augusto FERNANDES

“SI”

Si vous croyez que l'on peut remplir la mer d'Aral avec des gouttes d'eau ;

Si vous croyez que des hommes noirs ou blancs baignent dans une mer rouge sang ;

Si vous croyez que de cette mer rouge sang peut tomber une goutte vert printemps ;

Si vous êtes conscients que cette goutte, ces gouttes, quelles que soient leur importance, seront l'équivalent d'une goutte d'eau dans le désert ;

Si vous croyez que les larmes d'une mère, quelle que soit sa couleur, sa religion ou son appartenance politique, sont de la même couleur et surtout expriment la même peine ;

Si en sachant tout cela, vous avez envie d'être des nôtres et bien vous êtes le, la bienvenue.